

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 26 mai 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ (a quitté la séance à 19h12), Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS (a quitté la séance à 19h12), Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ (a quitté la séance à 19h12), Anne-Françoise PETIT JEAN (a quitté la séance à 19h12), Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK (a quitté la séance à 19h12), Flore DIESBECQ LACROIX (a quitté la séance à 19h12), Bastian GONZALEZ VANHESPEN (a quitté la séance à 19h12), Madiane ADDI (a quitté la séance à 19h12), Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Objet n° 40 - Question orale de la Conseillère Christine EECKHOUDT relative à l'eau contaminée aux PFAS.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christine Eeckhoudt relative à l'eau contaminée aux PFAS.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Etant particulièrement sensible à la problématique des PFAS, je reviens une nouvelle fois vers vous concernant les eaux contaminées.

J'ai pu lire dans la presse que notre Echevin de l'Environnement, Pierre-Yves Hubaut, s'était rendu chez le Ministre Coppieters en charge entre autre de l'environnement et de la santé.

Il en ressort que :

- Suite au dernier bio monitoring, les résultats pour 18% des 97 Ronquiérois testés ne sont pas très bons.
- Un protocole de vigilance devrait être mis en place, contrôle de la thyroïde pour les hommes et mammographie pour les femmes.

Avez-vous plus d'information quant à la mise en place de ce protocole ?

Qu'en est-il au niveau des actions prises contre la pollution et les pollueurs ?

En septembre 2024, suite à mon interpellation, notre Député-Bourgmestre m'informait qu'un dépôt de plainte était bien déposé.

Pouvez-vous me dire où en est ce dossier ?

Et que pouvons-nous faire de plus pour la santé de nos concitoyens ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Pierre-Yves HUBAUT répond à la question

Merci, Madame la Conseillère, pour votre question.

À ce stade, nous n'avons pas d'informations nouvelles. Les outils d'information ont été mis à disposition du corps médical afin de permettre un suivi adéquat des patients. C'est avant tout vers leur médecin traitant que les citoyens doivent se tourner s'ils ont des questions.

Concernant les taux de PFAS :

- Moins de 2 ng/ml : pas de risque identifié.
- Entre 2 et 20 ng/ml : un risque est présent.
- Au-dessus de 20 ng/ml : une vigilance accrue est nécessaire.

Les PFAS ne se retrouvent pas uniquement dans l'eau, mais également dans d'autres substances. À ce jour, il n'existe pas encore de traitement spécifique pour les conséquences liées à l'exposition aux PFAS.

Des enquêtes environnementales sont en cours. Pour rappel c'est au captage de Vivaqua dans la zone d'Obourg et c'est le SPW (Service Public de Wallonie) qui est chargé des analyses.

Sur le plan judiciaire, un juge d'instruction a été mandaté. Nous n'avons cependant pas encore d'informations officielles concernant le dossier à ce stade de la procédure.

Que faire pour la santé des citoyens ?

Nous poursuivons nos actions de communication pour sensibiliser la population et réduire l'exposition aux PFAS ainsi qu'inciter les citoyens à participer aux études de bio-monitoring. En parallèle, un travail est mené en amont auprès de nos relais régionaux, fédéraux et européens afin de faire pression pour limiter l'utilisation des perturbateurs endocriniens.

La Conseillère Eeckhoudt réplique.

Merci. Vous pouvez compter sur moi pour revenir en séance du Conseil afin d'assurer le suivi de ce dossier.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Président,

Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE